

SECTION PROGRAMMATION – COUPES FÉMININES ET GAMBARDELLA

Séance du 18 octobre 2026 — Saison 2026/2027

Gras : qualification ou programmation certaine. Italique : affiche conditionnelle (résultat, qualification ou décision à intervenir).

1. Coupe de France Féminine

31 octobre / 1er novembre — 5e tour : 12 places - Finales régionales (6 rencontres)

- **D3 : Montauban FC TG, Rodez Aveyron, Albi Marssac TFA.**
- **R1 : Nîmes Foot Féminin, Jacou Clapiers FA, US Colomiers, AS Béziers.**
- **R2 : Salies Mane US, Blagnac FC, Entente Boulogne-Péguilhan, Montpellier Arceaux.**
- *R2 (12e place) : Trapel FC ou R. Canohès Toulouges FC (25 octobre, 15 h).*

2. Coupe Gambardella

31 octobre / 1er novembre — 5e tour : 16 qualifiés

- **U18 R1 A : Lattes AS, Nîmes Mas de Mingue, Beaucaire SFC, La Clermontaise, Montpellier Atlas Paillade.**
- **U18 R1 B : Castanet US.**
- **U18 R1 C : Muret AS, Pamiers FC, Tarbes Pyrénées Foot, Toulouse UJS 31, Rodez AF.**
- **U17 R1 A : Nîmes Gazélec.**
- **U17 R1 C : Figeac Capdenac QFC, US Albi.**
- **U17 Territoire : Auch, Pavie.**

3. Coupe Nike U18 Féminines

31 octobre / 1er novembre — 3e tour : 16 places

13 équipes connues : FC Vignoble 81, Comminges Saint-Gaudens 2014, Vergèze EP, Villeneuve-lès-Maguelone, Ger Vallée des Gaves, Montbartier, Nîmes Foot Féminin, Monoblet US, Montauban FC TG, JET, Albi Marssac TFA, AS Béziers, US Colomiers.

- *GF Bassin de Thau ou ASPTT Montpellier — T2 du 24 octobre, 15 h.*
- *Carcassonne FAC ou Élite Football 48 — T2 du 25 octobre, 15 h 45.*
- *L'Union Saint-Jean FC ou ES Montagne Noire ou Castel-Gandalou FC — sous réserve de la décision disciplinaire et des résultats du T2.*

TIRAGES AU SORT — COUPES NATIONALES

Les tirages au sort du **5e tour de Coupe de France Féminine**, du **5e tour de Coupe Gambardella** et du **3e tour de Coupe Nike U18 Féminines** auront lieu le **mardi 20 octobre 2026 à 12 h 30**

4. Championnats — Reports liés aux coupes nationales

Rencontres de championnat reportées au mercredi 11 novembre 2026

- U18 R1 A — Nîmes Mas de Mingue / Nîmes Olympique (match n° 55872917 ; initialement 31/10, 15 h 30).
- U18 R1 A — Lattes AS / Rousson (match n° 55872916 ; initialement 31/10, 17 h).
- U18 R1 A — La Clermontaise / Frontignan AS (match n° 55872914 ; initialement 01/11, 11 h).
- U18 R1 C — Entente Landorthe Estan / Pamiers FC (match n° 55880087 ; initialement 31/10, 15 h).
- U18 R1 C — Tarbes Pyrénées Foot / Rodez AF (match n° 55880080 ; initialement 01/11, 13 h).
- U17 R1 A — Nîmes Gazélec / Nîmes Mas de Mingue (match n° 55880217 ; initialement 31/10, 15 h).
- U18F Territoire N1 B — Ramonville Coteaux / Ent. Les Isardes du Comminges (match n° 79065042 ; initialement 31/10, 15 h 30).

Seules les équipes engagées dans la catégorie concernée par la coupe nationale justifient un report. Pas de report automatique pour les autres catégories d'un même club.

5. Coupe d'Occitanie Seniors Féminines

Tour 2 — Qualifiés à l'issue des rencontres des 16, 17 et 18 octobre

6 équipes connues : Toulouse Métropole FC, La Crémade FC, Garonne Gascogne FC, Figeac Capdenac QFC, FC Sources Aveyron-FCCS, Saint-Orens FC.

Les 21 vainqueurs du 2e tour rejoindront les 11 clubs de Régional 1 en 1/16es de finale (32 équipes).

Tour 2 — 24 et 25 octobre

- 24/10, 20 h — Plaisance US / Cœur Gascogne FF.
- 25/10, 15 h — Montbazens Rignac / FC Critourien.
- 25/10, 15 h — Villeneuve-lès-Maguelone / GS Thongue Méditerranée 34.
- 25/10, 15 h — Lavérune FC / FC Comtal.
- 25/10, 15 h — Tarbes Pyrénées Foot / Salies Mane US.
- 25/10, 15 h — La Clermontaise / Saint-Pargoire FC.
- 25/10, 15 h — Sussargues FC / Villeveyrac US.
- 25/10, 15 h — FC Vignoble 81 / Gaillac US.
- 25/10, 15 h — Montpellier Arceaux / Mende Avenir Foot Lozère (match n° 79932852).
- 25/10, 15 h — Foot Ségala Rieupeyroux (ou St Nicolas) / Foot Rouergue : décision en attente sur la rencontre de T1 arrêtée

Tour 2 — Rencontres reprogrammées et conditionnelles

- 01/11, 15 h — EFC Aurignac ou Juillan OM / Ramonville Coteaux (T1 Aurignac / Juillan le 25/10).

Mercredi 11 novembre — Reports certains (2 rencontres)

→ 15 h — Vainqueur Entente Landorthe Estan / L'Union Saint-Jean FC – Blagnac FC.

→ 15 h — Vainqueur Toulouse Football Sud / Lourdes FC – Entente Boulogne-Péguilhan.

Ces deux rencontres sont reportées au 11 novembre en raison de la qualification de Blagnac FC et de l'Entente Boulogne-Péguilhan pour le 5e tour de Coupe de France Féminine. Les équipes recevantes seront déterminées par les rencontres du 25 octobre.

→ 01/11, 16 h — Carcassonne FAC / R. Canohès Toulouges FC (match n° 79932639) si Roussillon est éliminé de Coupe de France ;

sinon 11/11.

→ 01/11 — Alès Olympique / Trapel FC (match n° 79932849) si Trapel est éliminé de Coupe de France le 25/10 ; sinon 11/11.

Priorité au 5e tour de Coupe de France Féminine des 31 octobre / 1er novembre. La date du 11 novembre s'applique dans les cas arrêtés ci-dessus.

6. Coupe d'Occitanie U18 Féminines

Tour 2 — 21 places qualificatives pour les 1/16es de finale

- Juillan OM,
- Ramonville Coteaux,
- Trapel FC.

A définir :

- Fontenilles Saves 32 ou Comminges Saint-Gaudens 2014.
- Conques US ou Lalbenque-Fontanes.
- Gaillac US ou Villefranche-de-Rouergue.
- JET ou Toulouse Lardenne AS.
- Cugnaux JS ou Eaunes Labarthe FC.
- FC Pas du Loup ou Sussargues FC.
- Lavaur FC ou FC Comtal.
- Salies Mane US ou GF Basse Ariège.
- Vainqueur Villeneuve-lès-Maguelone / Castries Aven ou GF Bassin de Thau.
- Vainqueur Canet AS / Beaucaire SFC ou vainqueur Jacou Clapiers FA / Monoblet US.
- Vainqueur Montbartier / Pôle Féminin Val d'Aigo-Quercy-Vert ou L'Union Saint-Jean FC.
- Vainqueur Vergèze EP / FU Narbonne ou Agde RCO.
- Vainqueur La Clermontaise / Lunel GC ou ES Montagne Noire.
- Vainqueur Lavérune FC / Carcassonne FAC ou Marguerittes ES.
- Vainqueur Castelnau Est / FC Vignoble 81 ou Olympique Girou FC.
- Vainqueur Pibrac US / Plaisance US ou vainqueur Bressols AS / Aucamville VS.
- FC Sauvian ou Élite Football 48.
- Cœur Gascogne FF ou vainqueur Tournefeuille AS / Escalquens FC.

Les 21 vainqueurs du 2e tour rejoindront les 11 clubs de Régional 1 en 1/16es de finale (32 équipes).

Programmation des rencontres de tour 2 des 31 octobre / 1er novembre

Règle générale : maintien au 1er novembre lorsque la rencontre peut se disputer ; report au 11 novembre uniquement lorsque la participation d'une équipe au 3e tour de Coupe Nike U18F rend le maintien impossible.

- **11/11 — Recevant : vainqueur Villeneuve-lès-Maguelone / Castries Aven ; visiteur : GF Bassin de Thau. Report certain (Bassin de Thau qualifié en Nike).**
- *Vainqueur Canet AS / Beaucaire SFC contre vainqueur Jacou Clapiers FA / Monoblet US : 11/11 si Monoblet gagne le T1 ; sinon maintien au 01/11.*
- *Vainqueur Vergèze EP / FU Narbonne contre Agde RCO : 11/11 si Vergèze gagne le T1 ; sinon maintien au 01/11.*
- *Vainqueur Montbartier / Pôle Féminin Val d'Aigo – Quercy-Vert contre L'Union Saint-Jean FC : 11/11 si Montbartier gagne le T1 ou si L'Union est qualifiée en Nike ; sinon maintien au 01/11.*
- *Vainqueur Castelnau Est / FC Vignoble 81 contre Olympique Girou FC : 11/11 si Vignoble gagne le T1 ; sinon maintien au 01/11.*

Cas particulier Carcassonne FAC / Élite Football 48 en Coupe Nike

- ☐ *Si Carcassonne FAC gagne en Nike : Lavérune FC / Carcassonne FAC (T1) le 11/11 ; vainqueur de ce T1 / Marguerittes ES (T2) le 21/11 ; FC Sauvian / Élite Football 48 (T2) le 31/10.*
- ☐ *Si Élite Football 48 gagne en Nike : Lavérune FC / Carcassonne FAC (T1) le 01/11 ; vainqueur de ce T1 / Marguerittes ES (T2) le 11/11 ; FC Sauvian / Élite Football 48 (T2) le 11/11.*

Ces deux hypothèses n'anticipent pas le vainqueur de Lavérune / Carcassonne. Pour les autres affiches, la programmation initiale demeure sous réserve des qualifications et des contraintes sportives.

Report de championnat — U18F Territoire N2E

Juillan 2 – Salies Mane (match n° 79065484) : rencontre initialement prévue le 24 octobre 2026 est reportée au 31 octobre 2026, en raison de la rencontre de Coupe d'Occitanie U18 Féminines Salies Mane – GF Basse Ariège programmée le 24 octobre.

7. Coupe d'Occitanie U15 Féminines

Tour 3 — 16 places (10 acquises, 6 à attribuer)

Cugnaux JS, Ramonville Coteaux, US Colomiers, Agde RCO, Tarbes Pyrénées Foot, Save et Garonne FC, Eaunes Labarthe FC, Plaisance US, JET, Rodez Aveyron.

24/10, 14 h — ES Montagne Noire / R. Canohès Toulouges FC.

24/10, 15 h — Quissac GC / FC 3MTKD.

24/10, 15 h — GS Thongue Méditerranée 34* / FU Narbonne (*inversée voir ci-dessous)

25/10, 10 h 30 — Olympique Girou FC / Albi Marssac TFA.

31/10, 15 h — Vergèze EP / Nîmes Foot Féminin.

11/11, 15 h — GF Bassin de Thau / Toulouse Lardenne AS.

Dispositions réglementaires — Choix du club recevant (article 69.3)

« Toutes les rencontres des Coupes d'Occitanie sont susceptibles d'être inversées conformément à l'article 69.3 du règlement de l'épreuve. Le club premier tiré au sort est en principe déclaré recevant et organisateur matériel de la rencontre.

Toutefois, lorsque le club tiré en second évolue au moins une division au-dessous de son adversaire, il devient recevant. Ainsi, une équipe de Régional (ou de R1) se déplacera chez une équipe de Régional 2 ou d'une division inférieure.

Si les clubs évoluent dans la même division, le club tiré en second devient recevant s'il s'est déplacé au tour précédent tandis que son adversaire avait reçu. À défaut, le club premier tiré reste recevant. Une équipe exemptée au tour précédent est réputée avoir reçu à ce tour. »

En application de l'article 69.3, la rencontre :

Coupe Occitanie U15F ci-dessous est inversée et se tiendra comme suit :

→ **FU NARBONNE – GS THONGUE MED.**

GTSM s'est qualifié à domicile tandis que le FUN s'est qualifié à l'extérieur au tour précédent.

Les rencontres conditionnelles seront actualisées sur les supports fédéraux dès que les deux adversaires seront connus. Les autres programmations officielles demeurent inchangées.

La Présidente de séance,

Clara KAROTSCH

Le secrétaire de séance,

Cyril DURAND